



AIDE FRATERNELLE SALVATORIENNE

61^e année, n°3

3^{ème} trimestre: juillet-septembre 2024

Le Rwanda 30 ans après le génocide : reconstruction, croissance et perspectives.

Il y a 30 ans cette année, en 1994, le Rwanda était frappé par un génocide. Cet événement tragique a laissé de profondes cicatrices dans le pays et a eu un impact significatif sur la société, la politique et l'économie rwandaises. Chaque année, des commémorations sont organisées, en particulier le 7 avril, date de début du génocide. Ces cérémonies, connues sous le nom de Kwibuka (se souvenir) sont cruciales pour honorer les victimes et favoriser l'unité nationale. Nous nous sommes informés auprès de nos contacts de l'adoption au Rwanda de la situation dans ce beau pays, le pays des Mille Collines. Nous avons reçu un beau texte de sœur Donatille des sœurs Bernardines, complétés par quelques réflexions de l'orphelinat Ste. Elisabeth.

Comment la population va-t-elle, 30 ans après le génocide ? Comme se développe le pays ?

Le Rwanda est un pays en développement, mais on ne le dirait pas quand on regarde la situation actuelle dans les villes et chez les paysans. Les autorités locales ont pris de nombreuses mesures dans plusieurs domaines afin de réaliser un changement de mentalité parmi la population après le génocide. Les résultats sont incroyables pour un si petit pays. Naturellement, tout ne se fait pas en un jour, mais de grands progrès sont visibles, en particulier dans la campagne. Voici un petit aperçu des quelques secteurs dans lesquels les sœurs Bernardines sont actives.

Enseignement

Le système d'enseignement au Rwanda met l'accent sur l'enseignement pour tous et en tient compte. Personne ne peut être exclu, quel que soit son état de santé, son origine, son âge ou sa famille. Après plusieurs tentatives visant à adapter l'enseignement après le génocide, tout le monde a droit à une formation adaptée à ses capacités.

L'enseignement pour les enfants débute à 3 ans, avec une école maternelle pour tous les enfants, sans distinction.



Les enfants souffrant de limitations y trouvent leur place et sont formés en fonction de leur capacité d'apprentissage. À cet effet, des écoles inclusives ont été créées dans différentes parties du pays.

Au Rwanda, les élèves externes des écoles maternelles, primaires et secondaires mangent leur lunch à l'école. Ce programme public est bien organisé. Un régime équilibré est proposé afin de lutter contre la malnutrition observée chez les enfants issus de familles pauvres. Ce système commence à donner de bons résultats pour tous les enfants. Il stimule le partage entre enfants et favorise un bon développement physique et intellectuel. Les enfants sont également protégés contre les maladies, conséquences d'une mauvaise alimentation. Grâce à cette méthode, les élèves sont encouragés à s'entraider à améliorer leurs habitudes alimentaires, à adopter des habitudes alimentaires saines et équilibrées et à transmettre ensuite ces connaissances à leurs familles et communautés.



Santé

Le développement de la santé est visible à plusieurs niveaux. Le paiement d'une assurance soins de santé mutuelle n'est plus une question de niveau familial, mais est considéré par tous au sein de la communauté comme une étape

normale et nécessaire pour le bien-être de toute la famille. On se rend compte de l'importance d'une assurance parce qu'elle entraîne une réduction des frais de soin.



Le VIH n'est plus considéré comme une maladie entraînant l'exclusion des patients par leurs voisins ou leur propre famille. Le ministère de la santé publique réalise d'importants investissements dans la recherche et des mesures destinées à bannir cette mentalité de division au sein de la population rwandaise, même au sein des familles.

La malaria qui décimait la population est en recul suite aux efforts réalisés dans le domaine et à l'utilisation de moustiquaires ainsi que grâce aux mesures prises pour lutter contre les moustiques dans l'environnement et dans les habitations.

Développement général

Le Rwanda a franchi une étape importante dans le développement général et parmi les agriculteurs dans le village. La propreté est remarquable et donne une idée de l'évolution considérable par rapport au passé. Dans les villes, de nouvelles habitations sont construites et, dans les villages, nous trouvons encore quelques huttes, recouvertes de paille depuis la nuit des temps.

Grâce à l'amélioration de l'infrastructure des routes, des parcs et des lacs, le tourisme s'est bien développé. L'observation des gorilles de montagne est une attraction qui génère des revenus importants pour le pays.

Dans tout le pays, l'éclairage est fourni par l'électricité ou par des panneaux solaires ; mêmes les familles les plus pauvres essaient de placer au moins une lampe dans la maison.

Peu des régions n'ont pas encore reçu d'aide à cet effet.

Le programme Girinka

Le programme Girinka au Rwanda est une initiative particulière qui a pour but de soutenir les familles pauvres en leur donnant une vache. Les agriculteurs se regroupent en coopératives afin d'unir leurs forces, avec comme objectifs le développement durable de chaque membre et la prise en charge individuelle de chaque famille. Ce système augmente progressivement le nombre de familles qui échappent à la pauvreté. Les efforts doivent encore se poursuivre, mais le niveau atteint est très prometteur.

Comment ça fonctionne ?

Identification et donation : tout d'abord, un membre de la communauté susceptible d'être pris en considération est identifié. Cette personne reçoit une vache à lait grévée. Les avantages sont doubles : les produits laitiers et, en outre, l'utilisation du lisier comme engrais naturel.

Transmission à d'autres : le bénéficiaire est tenu de transmettre le premier veau femelle dont la vache met bas à un autre digne bénéficiaire de sa communauté. Le programme se diffuse de la sorte et davantage de personnes profitent des vaches.

Les principaux objectifs du programme Girinka sont entre autres la lutte contre la pauvreté par l'élevage de vaches laitières, l'amélioration du niveau de vie par une consommation plus importante de lait, la génération de revenus par

la vente du lait, l'amélioration de la productivité agricole par l'utilisation d'une plus grande quantité de lisier organique naturel...

Vous le voyez, chers lecteurs, chères lectrices, trente ans après le génocide, alors qu'une nouvelle génération tente de se libérer du traumatisme, le pays s'est reconstruit et développé à un rythme rapide. Les enfants, les jeunes et les adultes œuvrent ensemble pour leur pays.

Nous sommes dès lors reconnaissants aux sœurs établies au Rwanda parce qu'elles veillent aussi à l'enseignement, à la santé, à l'accueil, à l'agriculture, à l'élevage... pour que les enfants puissent envisager un avenir meilleur et plus beau. Nous pouvons les y aider grâce au soutien de nombreux de nos parents adoptifs.



Vous voulez y participer, vous aussi ? N'hésitez pas à faire un don sur le numéro de compte de l'Aide Fraternelle Salvatorienne, en indiquant la communication : « pour les enfants du Rwanda ». MERCI de tout cœur !



Vous souhaitez recevoir une attestation fiscale en 2025 pour des dons en 2024 ? Ensuite, nous avons besoin de votre numéro de registre national.

La nouvelle législation du SPF Finances nous oblige à mentionner le numéro de registre national du donateur sur les attestations fiscales à partir de 2024. De cette manière, ils lient immédiatement votre don à votre déclaration fiscale. Si vous souhaitez recevoir une attestation fiscale en 2025 pour des dons d'un montant minimum de 40 euros par an, veuillez nous communiquer votre numéro de registre national.

Nous sommes à votre disposition pour toute information complémentaire.



Les dons à partir de 40 euros sur une base annuelle sont déductibles des impôts. Vous recevrez automatiquement une attestation fiscale à cet effet en février de l'année suivante. Afin de délivrer correctement ces certificats, nous vous demandons de nous fournir votre numéro de registre national. Cela vaut aussi pour les dons destinés à faire dire des messes dans les pays du Sud.

Avez-vous déjà jamais pensé à citer l'Aide Fraternelle Salvatorienne comme cohéritière dans votre testament? De cette manière vous assurez un appui sérieux aux populations déshéritées et aux missionnaires dans les pays du Sud. Pour cela, il suffit d'inclure dans votre testament une phrase comme: **"A l'Aide Fraternelle Salvatorienne a.s.b.l., 't Lo 47 à 3930 – Hamont, je lègue la somme de € ..."**. L'Aide Fraternelle Salvatorienne est une des 100 organisations qui, ensemble, ont lancé la campagne 'testament.be'. Pour de plus amples informations, contactez www.testament.be.

Voulez-vous donner **un caractère personnel** à votre aide et connaître l'usage qui en est fait ? C'est votre droit. Adressez-vous alors à notre service parrainage. Nous vous suggérons alors **adopter financièrement un enfant** dans un pays de développement. **Moyennant €16,50 par mois, vous pouvez assurer une éducation normale d'un enfant.** Vous recevez le nom et une photo du filleul(e) et l'adresse du missionnaire en contact avec lui. Vous pouvez ainsi vous mettre en rapport avec l'enfant et sa famille. Nous sommes conscients du danger du mauvais usage fait de votre appui. C'est pourquoi l'action est tenue en main localement par un missionnaire ou un coopérant (h/f) que nous connaissons personnellement et pour qui nous nous portons garant. Si vous êtes intéressé par cette action, demandez de plus amples renseignements.

Si vous changez d'adresse et si vous désirez continuer à recevoir notre périodique, veuillez nous communiquer votre nouvelle adresse. En vous remerciant à l'avance!

Colophon

Rédaction: Lieve Schreurs
Lay out: Marita Martens
Photos: Aide Fraternelle Salvatorienne
d3Images - Freepik
Imprimerie: Burocad nv, Peer (BE)

Aide Fraternelle Salvatorienne
't Lo 47
3930 Hamont-Achel
Belgique
Approbation ecclésiastique

info@salvatorhulp.org | www.salvatorhulp.org
Téléphone: 011-44 58 21
IBAN: BE19335044015212 | **SWIFT:** BBRUBEBB
Numéro d'entreprise: 0407 761 472
RPM: Anvers, dpt. Hasselt

